



# COMPLET !

Association « La Voix Source »  
41 Avenue G. Clemenceau, B4  
34000 - Montpellier

## Stage Formation « Voix Spontanée »

Une approche pour une voi(e)x vers soi-même  
du lundi 31 juillet à 10 h au vendredi 4 août à 16h  
**A la Filature du Mazel - Valleraugue (30)**

### Bulletin d'inscription – juillet - août 2017

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
Code Postal.....  
Ville.....  
Tél fixe.....  
Mobile.....  
E-mail \* .....

\* Lisez vos emails, car nous communiquerons principalement avec vous par emails

**Attention, le lieu du stage** et un plan vous seront envoyés dès réception de votre bulletin d'inscription

**Tarif normal** : - Prise en charge personnelle  250 € - Par l'employeur  875 €  
Comprenant le stage de cinq jours

**Tarif hébergement / repas** :  250 €  
Du lundi au vendredi, soit 4 nuitées, 9 repas, 4 petits déjeuners



**Arrhes** à verser avec le bulletin d'inscription :  100 € à renvoyer à l'adresse

indiquée en pied de page, libellé au nom de « La Voix Source » (Inscription à la réception du présent bulletin accompagné du chèque d'arrhes faisant office d'engagement. Le chèque sera encaissé avec le solde à verser le premier jour du stage, non remboursable sauf cas exceptionnel.)

**Adhésion annuel** (validité une année) :  10 €

**Désistement** : en cas de désistement de ma part

- jusqu'à 15 jours avant le 1er jour du stage : remboursement total des arrhes
- après 15 jours avant le 1er jour du stage : cet acompte restera acquis à l'association La Voix Source

**Droit à l'image** : Tout stagiaire accepte ou pas d'être filmé et photographié dans le cadre des activités de l'organisme de formation et l'autorise à utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, les photos et les enregistrements, à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit. Dans le cas négatif, les cadrages et prises de vue seront pris de manière à ce que vous n'apparaissez pas sur ce film.

**Annulation** : La voix source se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à 8 jours avant le premier jour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. En ce cas la totalité des arrhes versées seront restituées.

**Le chèque d'arrhes** est à libeller au nom de «La Voix Source» et à renvoyer à :

**Association La Voix Source** - 41 Av. G. Clemenceau, Bat 4 - 34000 Montpellier

Tel : 06 11 26 66 40 -

Site Internet : <http://www.lavoixsource.org/>

Email : [lavoixsource@melperso.net](mailto:lavoixsource@melperso.net)